

BROCANTE / VIDE-GRENIER
Dimanche 1er juin 2025 à RUPT-SUR-SAONE

INSCRIPTION

(Particuliers uniquement)

Pièces à fournir et conditions pour avoir le droit de débiller :

1. La liste des objets que vous désirez exposer
2. Une attestation de domicile (ex : facture EDF- SICAE- TELECOM)
3. La photocopie de la carte d'identité (ou permis de conduire)
4. L'autorisation et l'attestation ci-dessous dûment complétées
5. Le paiement de l'emplacement (au tarif forfaitaire de 5 Euros pour 5 mètres)
6. L'étiquetage des prix sur chaque objet est obligatoire

☐ **DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE 23/05/2025**

Pièces 1 à 5 à envoyer :

✓ Soit par e-mail à l'adresse cal.rupt70@gmail.com

(paiement possible par virement SEPA sur le compte du Comité Animations Loisirs en précisant votre nom.

IBAN : FR69 2004 1010 0404 5428 0W02 519)

✓ soit par envoi postal à : *Ingrid Fichter - 1, rue de la Dame Blanche - 70360 RUPT SUR SAONE*

Pour tous renseignements, contactez le C.A.L. à l'adresse cal.rupt70@gmail.com (ou au 06 81 70 05 25)

DEMANDE D'AUTORISATION

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse Complète :

N° de carte d'identité (ou de permis de conduire) :

Délivré(e) par la préfecture de :

ATTESTATION VIDE-GRENIER DU 01/06/2025

Je soussigné(e) :

demeurant à :

Déclare sur l'honneur

✓ ne pas être commerçant(e)

✓ ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)

✓ ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à :

Signature :

le :

Ci-joint mon règlement par : ☐ virement ☐ chèque (à l'ordre du Comité Animations Loisirs) ☐ espèces

de _____ € pour l'emplacement d'une longueur de ____ X 5m

Attestation devant être remise à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation.

**NOTA: Chaque exposant est responsable et conserve la garde de ses biens et objets exposés.
En conséquence tous dommages causés à ses biens relèvent de sa seule responsabilité.**